



Luxembourg, le 11 juin 2024

Groupe de travail MAE-ONGD

Réunion du 24 mai à 14h30 au MAE

Compte-rendu

Participants

Pour le Ministère des Affaires étrangères (MAE) :

- M. Christophe Schiltz, Directeur de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire
- Mme Sylvie dos Santos, Desk ONGD, Coordination Desk ONGD et Accords-Cadres Développement
- M. Jorge Rodrigues, Desk ONGD, Cofinancements
- Mme Patricia Lopes, Desk ONGD, Cofinancements
- Mme Lena Susheela Lambert, Desk ONGD, Sensibilisation et éducation au développement

Pour les ONGD :

- Mme Nicole Ikuku, Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg, Directrice
- Mme Estelle Lyon Chaudron, Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg, Renforcement des capacités
- Mme Emilie Cominelli, Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg, Éducation à la citoyenneté mondiale
- Mme Véronique Weis, Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg, Vice-Présidente
- M. Richard Graf, Cercle de Coopération des ONGD du Luxembourg, Vice-Président
- M. Frédéric Hauptert, Care Luxembourg, Directeur
- M. Michael Feit, Fondation Caritas Luxembourg, Coopération internationale, Responsable de service
- Mme Carole Nunez, MSF Luxembourg

1. Approbation de l'ordre du jour : rien à signaler

2. Bilan des discussions en cours - Sensibilisation et éducation au développement

Le Ministère a pris la décision de restructurer le secteur de la sensibilisation et de l'éducation au développement et a invité le Cercle à formuler une proposition de refonte du secteur à soumettre au MAE. Le Cercle informe que la Task force composé des ONGD de la sensibilisation et de l'éducation au développement s'est constituée et réunie le 9 avril 2024 pour développer des modèles et propositions à soumettre pour analyse et approbation à une assemblée générale extraordinaire. Le Cercle espère pouvoir soumettre le document de proposition au Ministère peu après leur assemblée générale qui se tiendra le 13 juin 2024, selon la révision des membres. La proposition contiendra 2-3 pages avec trois parties, 1) un argumentaire qui rappelle le rôle et l'importance de la SENS/ED ; 2) les principaux axes de réflexion qui devront poser les jalons de la stratégie qui sera définie ultérieurement ; 3) les recommandations et des propositions pour organiser la suite des travaux.

Quant à la prolongation des accords-cadres sensibilisation d'une année, le Ministère enverra une lettre sous peu par courriel informant les ONGD concernées des documents à soumettre pour bénéficier de l'extension d'une année. Le Ministère rappelle que les prolongations ne concernent pas les projets annuels SENS/ED. L'éventuelle prolongation des mandats sera confirmée aux ONGD concernées.

3. État des lieux : 1^{er} appel à propositions 2024

Dans le cadre du premier appel à propositions 2024, 21 ONGD ont soumis 24 projets, représentant une augmentation de 30 % par rapport au précédent appel à propositions. 11 dossiers ont été retenus après la phase de sélection. Le montant total cofinancé s'élève à 4,1 millions d'euros et les projets retenus sont répartis géographiquement dans 10 pays différents : Bolivie, Cabo Verde, Haïti, Inde, Ouganda, Rwanda, Madagascar, Nicaragua et Zambie. Les ONGD ont été informées par courriel et par voie postale des raisons du refus.

Le Ministère a tenu à rappeler que la budgétisation dans le projet d'un consultant externe pour faire le suivi du projet n'est pas éligible, ces ressources humaines doivent être disponibles au sein de l'ONGD et sont à budgétiser sous les frais administratifs.

4. État des lieux : Agréments ministériels 2024

Le Ministère informe que deux agréments ministériels n'ont pas été renouvelés en 2024. Une nouvelle ONGD a été agréée en 2024 portant le nombre d'ONGD agréées à 90 pour l'année 2024. Le Ministère rappelle que les ONGD n'ayant pas soumis de dossiers ou n'ayant pas reçus de subsides depuis plus de trois ans doivent justifier pourquoi elles souhaitent maintenir l'agrément ministériel. Le fait de vouloir maintenir l'agrément ministériel pour permettre aux donateurs de l'ONGD de déduire leurs dons des impôts n'est pas un argument pour continuer à bénéficier de l'agrément ministériel.

5. AOB :

a. Questionnaire basé sur les risques sur le financement du terrorisme (FT)

Une analyse des risques du secteur est en cours. Une nouvelle version du questionnaire adaptée aux commentaires reçus de certaines organisations, sera envoyée aux ONGD avant l'été afin d'avoir une image du risque du secteur pour l'exercice 2023. La date butoir pour remettre le questionnaire coïncidera en principe avec la date de remise des renouvellements des agréments ministériels qui est le 15 septembre.

b. Revue par les pairs du Luxembourg par le CAD de l'OCDE

La revue par les pairs du Luxembourg par le CAD de l'OCDE est prévue en juin de cette année. Les examinateurs retenus pour le Luxembourg sont les Pays-Bas et l'Estonie.

La séance de travail avec le Cercle des ONGD aura lieu le 6 juin. La réunion devrait tourner autour des relations du Cercle avec la Coopération luxembourgeoise, des modalités de coopération existantes, d'éventuels commentaires ou de recommandations de la part du Cercle envers la Coopération luxembourgeoise. Deux ONGD qui mettent en œuvre des projets humanitaires ont également été contactées pour prendre part à l'exercice.

c. Assises de la Coopération 2024

Le Ministère et le Cercle ont brièvement échangé sur la dernière édition des Assises de la Coopération. Le Cercle était très satisfait des Assises cette année et de la bonne participation du public. Il regrette que les Assises de la coopération ne soient pas un espace de discussion plus stratégique sur les orientations de la coopération internationale.

d. Évaluation des ONGD au Népal

La société de consultance choisie pour effectuer l'évaluation au Népal est Artemis. Huit ONGD sont concernées par l'évaluation. Deux réunions de lancement ont eu lieu le 15 et le 19 février pour informer les ONGD sur le calendrier et les objectifs de l'évaluation.

À cause de contraintes météorologiques, les visites à Pokhara n'ont pas pu se faire en avril et étaient en cours au mois de mai.

Un atelier de restitution finale est prévu fin octobre au Luxembourg auquel le Cercle sera convié. L'atelier de restitution au Népal est prévu pour novembre et devrait rassembler les partenaires locaux des ONGD. Les évaluateurs ont été mandatés pour identifier les approches complémentaires et les synergies entre les ONGD sur place. L'idée est d'identifier les bonnes pratiques mais aussi les actions mises en œuvre par certaines ONGD qui pourraient bénéficier à d'autres ONGD luxembourgeoises de façon complémentaire. Le Cercle sera interviewé le 30 mai par les évaluateurs.